# CAHIER DES PARENTS

Camp de jour
PINCOURT
Day Camp

**ÉTÉ 2025**

MOT DES COORDONNATRICES ..... 3
CAMP DE JOUR ..... 4
Informations importantes ..... 4
Règlements ..... 5
Contrôle des présences ..... 7
Sorties ..... 8
Piscine municipale ..... 8
Centre Nautique ..... 9
Politique d'hygiène ..... 9
SERVICE DE GARDE ..... 10
Procédure de communication ..... 10
Arrivées et départs ..... 10
Collations au service de garde ..... 10
Sorties ..... 11
Règlements du service de garde ..... 11
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS OFFERTES ..... 11

# MOT DES COORDONNATRICES

Chers parents,

Nous entamons bientôt les activités du programme de camp de jour pour un nouvel été. Pour certains, il s'agit d'une première expérience parmi nous, tandis que d'autres s'apprêtent à revivre un bel été rempli de plaisir, d'activités, de beau temps et de belles rencontres.

Étant donné que nous désirons nous assurer du bon fonctionnement du camp cet été, nous vous demandons de lire ce cahier d'informations très attentivement et de faire part du fonctionnement et des règlements du camp à vos enfants. L'information regroupée dans ce cahier répond à pratiquement toutes les questions que vous pourriez avoir sur le programme.

Si vous avez d'autres questions, nous nous ferons un plaisir d'y répondre à **notre rencontre des parents le jeudi 5 juin à l'Omni-Centre de Pincourt à 19 h.** S'il vous est impossible d'y venir, vous pouvez nous rejoindre au (514) 453-8981 poste 254, ou par courriel au campdejour@villepincourt.qc.ca pour toutes questions.

Il ne nous reste qu'à vous souhaiter un très bel été parmi nous!

Au plaisir de vous rencontrer bientôt,

**L'équipe de coordination du camp de jour de Pincourt 2025**

| | |
|---|---|
| Coordonnatrice terrain : | Dylan Lis (Squish) |
| Coordonnatrice en accompagnement : | Véronik Boudreault (Wanda) |
| Coordonnatrice du service de garde: | Ariane Gagnon (Luna) |
| Coordonnatrice administrative: | Cindy Lessard (Queso) |

# CAMP DE JOUR

## Informations importantes

### Calendrier

**Semaine 1**: Du 25 juin au 27 juin (fermé les 23 et 24 juin)

**Semaine 2**: Du 30 juin au 4 juillet (ouvert 1er juillet)

**Semaine 3**: Du 7 au 11 juillet

**Semaine 4**: Du 14 au 18 juillet

**Semaine 5**: Du 21 au 25 juillet

**Semaine 6**: Du 28 juillet au 1er août

**Semaine 7**: Du 4 au 8 août

**Mini-camp** (capacité très limitée): Du 11 au 15 août

### Horaire

Lundi au vendredi : 9 h à 16 h*

*L'horaire du camp les jours de sortie peut varier. Il est donc important de regarder l'infocamp ou la page Facebook du camp pour avoir l'horaire exact.

### Lieu

Omni-Centre (375 Boul. Cardinal-Léger, Pincourt)

### Procédure de communication

Les coordonnatrices du camp de jour peuvent être jointes durant les heures du camp de jour:

**Téléphone**: (514) 453-8981, poste 254. Une boîte vocale est disponible au besoin.
En cas d'urgence seulement, vous pouvez composer le 514 453-8981, poste 229.

**Courriel**: campdejour@villepincourt.qc.ca

**Infocamp:** Chaque semaine, vous recevrez par courriel l'infocamp de la semaine suivante. Vous y retrouverez toutes les informations importantes pour vous et votre enfant.

**Page Facebook du camp**: Vous y trouverez l'Infocamp de la semaine ainsi que des informations de dernière minute. Il serait important d'y adhérer pour ne rien manquer!

# Règlements

## Points de rassemblement

Le matin, dès l'arrivée de son moniteur, votre enfant doit immédiatement le rejoindre à leur lieu de rassemblement (déterminé lors de la première journée) et lui donner sa présence.

**Sauterelle :** Proche de la butte, sur le côté de l'Omni-Centre

**Section 1 :** Kiosque Desjardins (Chapiteau)

**Section 2 :** Clôture de soccer

**Section 3 :** Les arbres près du stationnement de l'Omni-Centre, côté parc.

Le point de rassemblement du matin est identique au lieu de rassemblement du soir.

Il est interdit aux enfants et aux parents de circuler dans l'école Notre-Dame de Lorette ou dans l'Omni-Centre sans un moniteur ou une autorisation des responsables du camp de jour.

Les bicyclettes doivent être rangées à l'endroit désigné au Parc Olympique. Il est fortement recommandé d'avoir un cadenas, puisque nous n'assumons aucune responsabilité pour les objets perdus ou volés, incluant les bicyclettes.

## Dîner et collations

Chaque groupe dîne avec son moniteur entre 12h20 et 13h10. L'enfant doit apporter un lunch froid complet. (Il n'y a pas de réfrigérateur mis à la disposition des enfants, donc prévoir des aliments qui se conservent bien dans une boîte à lunch avec un « Ice pack »).

Vers 12 h 50, les enfants et les moniteurs se dirigent vers les aires de jeux du parc pour une période de jeux libres.

Pendant la journée, une période est réservée pour une collation en avant-midi et les enfants sont libres de prendre une autre collation vers la fin de la journée.

Pour des raisons d'allergies, il est interdit de mettre dans la boîte à lunch des produits contenant des noix ou des arachides. Aussi, nous ne permettons pas l'échange ou le partage de nourriture.

## Tenue vestimentaire

Comme les enfants bougent beaucoup durant la journée, il est important qu'ils aient des vêtements confortables.

Habillement suggéré : Culottes courtes, gilet à manches courtes, espadrilles ou sandales fermées (pas de flip-flops) et chapeau pour se protéger du soleil.

Chandail officiel : Lors de l'inscription de votre enfant, veuillez cocher si vous désirez obtenir un chandail du camp de jour. Veuillez noter que la couleur du chandail demeure la même que les années antérieures (rose). Le port du chandail officiel est obligatoire pour les sorties à l'extérieur du site du camp de jour.

**Sac à dos du parfait campeur :**

- ✓ Repas froid pour le dîner (il n'y a pas de micro-ondes)
- ✓ 3 collations
- ✓ Bouteille d'eau
- ✓ Maillot de bain et serviette
- ✓ Chapeau ou casquette
- ✓ Crème solaire
- ✓ Vêtements de rechange
- ✓ Imperméable pour les journées pluvieuses
- ✓ Coton ouaté pour les matinées fraîches

**Matériel interdit :**

- ✓ Jupes et robes
- ✓ Flip-flops (sauf à la piscine et aux jeux d'eau)
- ✓ Vêtements affichant des messages négatifs ou violents
- ✓ Gilets courts (type bedaine)
- ✓ Jeux de la maison (iPod, cellulaire, spinner, cartes Pokémon, cahier et crayons, etc.)
- ✓ Boissons désaltérantes de type Prime

**Le camp n'est pas responsable des vêtements ou accessoires perdus, volés ou abîmés. Nous vous demandons donc de bien identifier les effets personnels de vos enfants.**

## Code de comportement

(À lire avec l'enfant)

Puisque je suis maintenant inscrit au camp de jour et que je veux m'amuser dans un climat sain et sécuritaire, il est entendu que :

- ✓ J'écoute et je mets en application les consignes et les règles de mon animateur et du camp;
- ✓ Je reste avec mon animateur et mon groupe en tout temps;
- ✓ Je suis poli avec les animateurs et les amis du camp de jour;
- ✓ Je participe activement aux activités et je m'amuse;
- ✓ Je fais de bons gestes et je surveille mon langage lorsque je m'adresse aux autres;
- ✓ Je fais attention au matériel et au site du camp de jour;
- ✓ Je ramasse mes déchets et je les mets à la poubelle;
- ✓ Je m'habille de manière appropriée pour participer aux activités;
- ✓ Je m'exprime calmement et je recherche des solutions non violentes;

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de :

- ✓ Frapper les autres ou me battre;
- ✓ Me sauver;
- ✓ D'avoir un langage vulgaire ou inapproprié;
- ✓ Crier des noms;
- ✓ Lancer des objets;
- ✓ Nourrir les animaux;

- ✓ Briser du matériel;
- ✓ Vandaliser le site ou les bâtiments.
- ✓ Grimper ou m'asseoir sur les clôtures ou sur les buts de soccer.

## Étapes d'intervention pour un participant

| | |
|---|---|
| **1er avertissement : (verbal)** | Le coordonnateur appelle les parents et explique la situation. La coopération des parents est demandée. |
| **2e avertissement : (écrit)** | Le coordonnateur appelle les parents, explique la situation et suspend l'enfant pour une journée d'activité spéciale (sortie). Sur une feuille d'avertissement, il décrit le comportement de l'enfant et celle-ci sera envoyée à la maison pour être signée par le parent et retournée au coordonnateur le lendemain. |
| **3e avertissement : (écrit)** | Le coordonnateur appelle les parents, explique la situation et suspend l'enfant pour une semaine de camp de jour, et ce, sans remboursement. Sur une feuille d'avertissement, il décrit le comportement de l'enfant et celle-ci sera envoyée à la maison pour être signée par le parent et retournée au coordonnateur. |
| **4e avertissement :** | Le coordonnateur administratif contacte les parents pour expulser définitivement l'enfant du camp de jour pour le reste de l'été (sans remboursement). L'enfant perd son droit d'inscription pour l'été suivant. |

# Contrôle des présences

## Départs à la fin de la journée

Le départ est contrôlé afin d'assurer la sécurité des participants. Seules les personnes inscrites sur la liste de présences sont autorisées à partir avec l'enfant. Si une autre personne que celles inscrites sur la liste doit venir chercher votre enfant, vous devez nous en aviser à l'avance.

De plus, il est primordial d'avoir une pièce d'identité pour que nous puissions vous identifier.

## Procédure en cas d'absence ou de retard le matin

Vous devez communiquer avec nous à l'avance lorsque votre enfant manque une ou des journées au camp de jour. Si votre enfant doit s'absenter régulièrement (par exemple pour suivre des cours de natation ou autres), veuillez nous en informer dès le début de l'été. Il est d'une grande importance que les heures d'arrivée et de départ (9 h et 16 h) soient respectées.

## Retard en fin d'après-midi

Des frais de 15 $ par enfant, par tranche de 15 minutes de retard, seront facturés après 16 h. Ces frais sont payables à la fin de l'été.

Les enfants seront placés dans un groupe du service de garde jusqu'à votre arrivée. Veuillez vous diriger à l'entrée de l'Omni-Centre et aller voir la personne à l'accueil pour la marche à suivre.

# Sorties

Le coût des sorties est inclus dans les frais d'inscription. Il n'y a pas d'animation au parc lors des journées de sortie pour les enfants qui ne participent pas à la sortie.

Nous vous demandons de bien lire l'info camp, car les heures de départ et d'arrivée ainsi que le matériel nécessaire à la sortie seront indiqués.

Les sorties peuvent être sujettes à des retards en ce qui concerne les heures d'arrivée. Il est important de rester à l'affût des publications sur la page *Facebook* du camp de jour.

**Le port du t-shirt ROSE du camp de jour est obligatoire lors des sorties.**

# Piscine municipale

Les enfants iront régulièrement à la piscine en après-midi. Votre enfant doit donc apporter avec lui ses effets pour la piscine tous les jours, peu importe les prédictions météo.

Si votre enfant ne sait pas nager, il est important d'en informer le moniteur. Votre enfant devra alors rester dans la partie peu profonde de la piscine et porter un gilet de sécurité disponible à la piscine. Pour tout changement par rapport au niveau de nage de votre enfant, une **note écrite** attestant que l'enfant n'a plus besoin de gilet est obligatoire pour retirer ce dernier.

Même si votre enfant ne sait pas nager, il doit rester avec son moniteur et son groupe dans la piscine. Les enfants ne sachant pas nager seront accompagnés dans l'eau en tout temps. L'utilisation de la barboteuse est malheureusement interdite.

## Leçons de natation

Si votre enfant suit des leçons de natation à la piscine municipale, veuillez fournir un horaire détaillé à son moniteur pour que celui-ci puisse rappeler à votre enfant de se rendre à ses cours. Le moniteur n'a pas la responsabilité d'aller reconduire et chercher votre enfant à ses leçons.

## Règlements de la piscine municipale de Pincourt

Il est interdit de :

- ✓ Porter des souliers et des espadrilles dans l'enceinte de la piscine. Les souliers doivent être enlevés à l'entrée
- ✓ Se baigner sans avoir pris une douche
- ✓ Courir sur le ciment ou le gazon
- ✓ Pousser, se chamailler ou se battre

- ✓ Manger ou boire ailleurs que dans la zone de pique-nique
- ✓ Mâcher de la gomme sur le site de la piscine
- ✓ Apporter des contenants de verre
- ✓ Se baigner avec un chandail, sauf en cas de coup de soleil
- ✓ Se baigner lorsque l'on est atteint de maladies contagieuses (exemple : herbe à puce)
- ✓ Plonger dans la partie peu profonde
- ✓ S'amuser dans les corridors de natation réservés aux longueurs
- ✓ Grimper sur les clôtures, bancs ou autres équipements

Pour utiliser les tremplins (sections 2 et 3 seulement), on doit :

- ✓ Savoir bien nager
- ✓ Attendre que la personne précédente ait sauté avant de monter sur le tremplin
- ✓ Attendre que la personne en avant de soi ait quitté le bassin avant de sauter dans l'eau
- ✓ Faire seulement un saut sur le tremplin
- ✓ Marcher sur le tremplin, ne pas courir

Autres :

- ✓ Les gilets de sauvetage ou les flotteurs sont autorisés. Les jeunes qui en ont besoin doivent cependant être accompagnés d'un adulte.

**Le personnel de la piscine se réserve le droit de refuser l'accès ou d'expulser, sans remboursement ou compensation, toute personne qui ne respecte pas les règlements.**

# Centre Nautique

Pour certains groupes, les enfants vont pouvoir aller au Centre Nautique, afin de profiter de la planche à pagaie, du kayak, du pédalo et du canot.

# Politique d'hygiène

## Protection contre le soleil

Le camp de jour demande aux parents que la crème solaire soit déjà appliquée sur l'enfant lorsqu'il arrive au camp de jour, et qu'il apporte un tube de crème solaire pour d'autres applications durant la journée. Il est conseillé de montrer à votre enfant comment bien appliquer la crème solaire. Pour des raisons de sécurité, chaque participant s'enduit de crème lui-même. Notez que les moniteurs ne sont pas autorisés à appliquer de la crème solaire aux enfants. En raison des allergies, le camp de jour ne permet pas le partage de crème solaire entre participants.

Dans la mesure du possible, l'animateur place son groupe à l'ombre durant les activités et les moments de repos. De plus, le port d'une casquette ou d'un chapeau est fortement recommandé pour éviter les insolations.

## Hydratation

Les animateurs sont informés de l'importance d'une bonne hydratation. Ils prévoient des pauses où les participants iront boire de l'eau. Une attention particulière sera portée lors des périodes de canicule. Il est important que tous les participants aient une bouteille d'eau avec eux.

# SERVICE DE GARDE

Places réservées aux enfants inscrits préalablement lors des inscriptions du camp de jour.

Horaire: lundi au vendredi : 6 h 30 à 9 h et 16 h à 18 h

Le service de garde sera également ouvert lors de la 8e semaine (mini-camp).

## Procédure de communication

N'hésitez pas à communiquer avec nous s'il y a quoi que ce soit. Avant 9 h et dès 16 h, les bureaux de la direction du camp de jour sont fermés. Cependant, une boîte vocale est disponible au besoin en composant le (514) 453-8981 *254. Vous pouvez aussi communiquer par courriel à campdejour@villepincourt.qc.ca.

De plus, vous pouvez communiquer avec Ariane Gagnon, coordonnatrice du service de garde, qui sera présente sur le site de 6 h 30 à 10h30, ainsi que de 14 h à 18 h.

## Arrivées et départs

### Le matin

Chaque matin, les enfants doivent se présenter à leur moniteur de service de garde à l'Omni-Centre. Les parents doivent signer la feuille de présence à la réception de l'entrée de l'Omni-Centre.

### L'après-midi

Les activités de l'après-midi du service de garde se font à l'Omni-Centre ou au Parc Olympique. Lorsque vous venez chercher votre enfant, vous devez donc signer la feuille de présence auprès de la personne à l'accueil du service de garde à l'Omni-Centre. Elle pourra, ensuite, vous indiquer l'emplacement du groupe de votre enfant, après avoir confirmé votre identité.

### Les absences

Si votre enfant doit quitter le service de garde sans son parent, et ce, peu importe le motif (natation, tennis, permission de quitter à 17 h 30, parce que vous êtes arrivés à la maison, etc.), vous devez écrire une note et la transmettre à son moniteur de service de garde. En aucun cas un enfant ne peut quitter sans l'avis des parents.

### Retard en fin de journée

Des frais de 15 $ par enfant, par tranche de 15 minutes de retard, seront facturés après 18 h. Ces frais sont payables à la fin de l'été.

Veuillez vous diriger vers l'entrée de l'Omni-Centre, la coordonnatrice du service de garde restera avec votre enfant jusqu'à votre arrivée.

## Collations au service de garde

Nous invitons les parents à prévoir des collations pour les enfants, surtout ceux qui resteront après 16 h. Il y aura un moment pour prendre une collation à 7 h 50, ainsi qu'à 16 h.

## Sorties

L'horaire du service de garde change durant les sorties le mercredi. Le camp de jour peut commencer plus tôt, afin de quitter pour les sorties à 9 h.

## Règlements du service de garde

Les règlements et le système d'avertissements sont les mêmes que ceux du camp de jour. Un enfant qui est renvoyé du camp de jour est également renvoyé du service de garde.

# DESCRIPTION DES ACTIVITÉS OFFERTES

Le camp de jour municipal offre dans sa programmation générale les activités ci-dessous.

### Jeux brise-glace

Activités de groupe permettant aux participants d'apprendre leurs noms, de mieux se connaître, de faire disparaître la gêne, de créer un esprit de groupe et de développer un sentiment d'appartenance.

### Sports

Activités où les habiletés physiques sont requises et développées. Jeux d'action, parfois compétitifs, où les participants sont en mouvement. Différents sports peuvent être mélangés afin de créer de nouveaux jeux sportifs.

### Jeux coopératifs

Activités basées sur la coopération où la participation de tous est mise à profit pour réussir. Normalement, ces activités nécessitent peu ou pas de matériel et sont adaptables facilement en fonction de l'âge ou du nombre de participants. Activités sans élimination, sans gagnant ni perdant.

### Arts plastiques

Activités où la créativité est de mise afin de créer une œuvre collective ou individuelle en utilisant différentes techniques plastiques et une variété de matériaux.

### Grands jeux et activités thématiques

Activités de longue haleine où les participants collaborent à la réalisation d'une mission commune. Les participants sont regroupés en petites équipes pour vivre ces aventures thématiques.

### Expression dramatique

Activités où les participants utilisent le corps, leur voix, leurs émotions et l'espace dans le but de représenter des scènes réelles ou fictives, de courte ou de longue durée. Ces activités font appel à la créativité, développent l'appartenance au groupe, l'expression orale et le sens du spectacle. Le rire est souvent au rendez-vous.

### Jeux aquatiques et baignade

Activités se déroulant dans l'eau ou avec de l'eau.

## Activités scientifiques

Activités où les connaissances et la curiosité des participants sont mises à profit dans la réalisation d'une expérience de compréhension des phénomènes naturels et chimiques, de jeux d'esprit ou d'énigmes.

## Danse

Activités artistiques où les participants s'expriment avec leur corps en apprenant ou en créant des mouvements et des chorégraphies, tout en suivant un rythme ou au son d'une musique.

## Activités à grand déploiement

Activités où les participants font de petites épreuves ou parcourent divers plateaux d'activité, seuls ou en équipe. Souvent, les activités spéciales servent à souligner un événement ou à récompenser.

## Jeux d'éveil sensoriel et éducatifs

Activités où les participants développent leurs sens (vue, toucher, odorat, ouïe, goût), jouent avec les sons, les odeurs, les textures. Ils apprennent à observer, à mémoriser, à reconnaître et à reproduire des rythmes et des sons.

## Rassemblements

Des rassemblements ont lieu tous les lundis et vendredis. Ils permettent à tous les enfants de se réunir et de regarder les animateurs présenter des pièces de théâtre et de faire des défis afin de développer un sentiment d'appartenance.